

Mai 2012



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

F

CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente et unième session

Rome, 14-18 mai 2012

**CONTRIBUTION DES RESSOURCES NATURELLES DES FORÊTS ET
DES PARCOURS À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE: PROGRAMMES,
POLITIQUES ET BONNE GOUVERNANCE**

I. Généralités

Les pays du Proche-Orient sont dotés de ressources naturelles très variées, notamment les forêts, les terrains de parcours et la faune et la flore sauvages. Les forêts et les parcours sont le support « invisible » de la sécurité alimentaire des populations du Proche-Orient. Leurs produits, tels que les aliments, le fourrage et les articles domestiques, et les revenus que l'on peut en tirer contribuent de manière non négligeable à la sécurité alimentaire des communautés locales dans tout le Proche-Orient. Malheureusement, leur exploitation a entraîné une grave dégradation des terres et de l'environnement dans la plupart des pays. Plusieurs problèmes environnementaux caractérisent la région, notamment la déforestation et le surpâturage, l'appauvrissement de la diversité biologique, l'érosion des sols, l'envasement des rivières et des barrages, la désertification et le déclin de la fertilité des sols. Ces problèmes compromettent la sécurité alimentaire dans la région.

Pour combattre la tendance à la dégradation, certains pays ont lancé des initiatives de gestion et de protection des ressources naturelles, qui sont censées garantir l'utilisation durable de celles-ci. Plusieurs pays ont élaboré des politiques, des stratégies et des principes novateurs qui mettent l'accent sur la protection et le respect de l'environnement et misent sur les partenariats et les approches participatives.

Au niveau local, la gestion des ressources naturelles a toujours été une question importante pour les communautés et les pauvres. On sait bien que les systèmes traditionnels de gestion des terres, tels que les cultures en terrasses sur les pentes raides, les techniques de conservation et de récupération de l'eau et les systèmes de pâturage ainsi que les lois qui régissent la gestion des pâturages, participent à la gestion des ressources naturelles. Mais il convient de s'intéresser davantage à l'introduction de nouveaux concepts et de nouvelles approches dans la gestion des forêts et des parcours, à l'amélioration de la gestion des données et des informations, à l'apport de ressources financières suffisantes et à la bonne gouvernance du secteur des forêts et des parcours.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'internet, à l'adresse www.fao.org.

II. Les forêts et les parcours dans les pays du Proche-Orient

A. État des ressources

Les forêts couvrent moins de 6 pour cent de la surface de la région, avec une superficie estimée à 120 millions d'hectares en 2010 (soit 3 pour cent environ de la surface forestière mondiale) – dont 11 millions d'hectares ont été plantés (8 millions pour la production et 3 millions pour la protection). Les autres types de zones boisées représentent une surface supplémentaire de quelque 60 millions d'hectares.

Toutes les forêts des pays du Golfe – Bahreïn, Koweït, Oman, Qatar, Émirats arabes unis –, d'Égypte et de Libye ont été plantées par l'homme. Les plantations comptent aussi pour une proportion importante de la surface forestière totale en Syrie (57,3 pour cent), en Jordanie (47,6 pour cent) et en Tunisie (47,2 pour cent)¹.

Le surpâturage, l'abattage illégal des arbres et la collecte sauvage de bois de feu, de fourrage et de bois de construction, dus à de mauvaises pratiques de gestion, la densité excessive des troupeaux et la sédentarisation des populations nomades dans les zones de montagne sont les principales raisons de la dégradation des ressources en terres de la région. L'abandon des systèmes traditionnels de conservation et de rotation des terrains de parcours, tels que le *hamiyaat* en Asie occidentale, et la sédentarisation des populations nomades ont entraîné une augmentation de l'intensité de pâturage.

Le dépérissement des arbres est un indicateur de la dégradation des forêts dans beaucoup de pays du Proche-Orient. Il touche plus particulièrement les conifères dans les forêts mixtes des montagnes d'Algérie et du Maroc mais aussi les forêts de pins en Turquie et les forêts de genévriers au Liban, en Arabie Saoudite, à Oman et au Yémen. De plus, des peuplements de forêts reliques et des espèces forestières uniques, telles que le cyprès relique du Maroc et d'Algérie, vieillissent beaucoup plus vite qu'ils ne se régénèrent.

Le surpâturage et le prélèvement de fourrage ont fortement réduit la productivité générale des pâturages naturels et la diversité des espèces qui y poussent, ce qui a favorisé une forte érosion des sols et une dégradation importante des terres.

L'utilisation intensive du feu dans le cadre des pratiques de gestion des terres agricoles et des parcours et la multiplication des faits de négligence et des incendies criminels imputable au changement d'utilisation des terres et aux conflits provoquent souvent des feux incontrôlés qui détruisent chaque année de vastes surfaces de forêts.

Les rapports des pays du Proche-Orient montrent un accroissement de la fréquence et de la gravité des incendies. Les quelques forêts qui restent en Syrie – 2,4 pour cent de la superficie totale des terres – se dégradent chaque année un peu plus en raison des incendies récurrents dont le nombre est passé de 199 en 1990 à 364 en 2005. Au Liban, le 3 octobre 2007, les plus de 300 feux qui ont été signalés en moins de 24 heures ont détruit des milliers d'hectares de forêts et autres terrains boisés².

L'abandon des systèmes agricoles traditionnels, tels que l'aménagement de terrasses en montagne, a provoqué de graves problèmes d'érosion des sols et d'importantes perturbations hydrologiques dans de nombreuses zones forestières de montagne (par exemple, le Haut Atlas, les montagnes du sud de l'Anatolie, le Mont-Liban, les montagnes du Yémen).

Conjuguées, la forte croissance démographique, la pauvreté et l'urbanisation rapide font peser une pression énorme sur les forêts et les terrains de parcours du Proche-Orient. En 2006, les pays de cette région comptaient quelque 485 millions d'habitants et affichaient des taux annuels de croissance

Les forêts et les parcours sont les piliers de la sécurité alimentaire, grâce à la vaste gamme de produits et de services qu'ils fournissent.

Les forêts et les parcours continuent à se détériorer en raison de la surexploitation et de la dégradation environnementale.

¹ Évaluation des ressources forestières mondiales 2010.

² Asmar *et al.* 2009.

démographique relativement élevés. L'augmentation de la population oblige les habitants à convertir les forêts et les parcours en champs cultivés ou en zones urbaines et contraint les ménages à surexploiter le bois et les plantes pour se procurer de quoi cuisiner et se chauffer.

B. Principales fonctions des forêts et des parcours

Les principales fonctions des forêts du Proche-Orient sont la protection, les usages multiples et la production. Les forêts vouées à la protection représentent 40 pour cent à 100 pour cent de la surface forestière totale de pays tels que l'Algérie, l'Égypte, le Bahreïn, le Koweït, l'Iraq et la Jordanie. Les forêts destinées à la production occupent plus de 75 pour cent de la surface forestière totale à Oman, au Liban et en Turquie. Les forêts exploitées à des fins multiples couvrent 30 pour cent à 100 pour cent de la surface forestière totale dans les pays d'Asie occidentale tels que l'Arabie Saoudite, le Yémen, la Syrie, la Jordanie et l'Iran³.

Les forêts et les arbres aident les populations locales à subsister et font partie intégrante de l'économie des sociétés rurales du Proche-Orient. Une vaste gamme de produits forestiers ligneux et de produits forestiers non ligneux (PFNL) constituent la base des moyens d'existence de millions de personnes et alimentent de petites entreprises qui fournissent des revenus et des emplois aux populations rurales, en particulier les femmes. Dans les pays arides, où les forêts sont rares, les arbres et les arbustes contribuent aux activités économiques de la population locale, améliorent la productivité des systèmes de culture et d'élevage et, en même temps, fournissent de nombreux services environnementaux qui favorisent le développement rural durable.

L'élevage joue un rôle important dans l'économie des pays du Proche-Orient, en particulier l'élevage des ovins, des caprins et des bovins. Il représente 30 pour cent à 40 pour cent de la valeur de la production agricole de ces pays. La demande régionale en produits animaux a augmenté au cours des dernières décennies, une tendance qui va se poursuivre en raison de la forte croissance démographique et de l'élévation du niveau de vie observées dans certains pays. Conjugués, ces facteurs entraînent un rapide essor de la demande en produits animaux, qui dépasse la faible augmentation annuelle du cheptel. Cette expansion fait peser une pression plus forte sur des parcours déjà fortement dégradés car aucune mesure concrète n'est prise pour garantir leur gestion durable, ce qui entraîne un appauvrissement de la biodiversité et un déclin de la fertilité des sols.

Le bois de feu est la principale source d'énergie utilisée pour la cuisine, le chauffage des logements, les petites industries (boulangeries, poteries et menuiseries) dans la plupart des pays en développement. Le manque de combustible et de sources d'énergie alternatives a entraîné une forte augmentation de la consommation de bois de feu dans de nombreuses régions forestières d'Afrique du Nord, du nord de l'Anatolie et d'Iran. Dans ces pays, 86 pour cent du bois consommé chaque année servirait de combustible. Malgré la pénurie de ressources, la consommation de bois à des fins énergétiques s'élève à 55 millions de m³ en Afrique du Nord (0,5 m³/habitant) et 13 millions de m³ au Proche-Orient (0,15 m³/habitant)⁴.

C. Capacités institutionnelles et gouvernance

Politiques relatives aux forêts et aux parcours

Les pays sont de plus en plus conscients que les politiques et les lois forestières sont des instruments qui contribuent notablement à la conservation et à la gestion des forêts, des arbres hors forêts, des autres terrains boisés et des parcours. Au Proche-Orient, l'évolution des politiques forestières est très variable d'un pays à l'autre et dépend de l'importance du couvert forestier, des capacités des institutions forestières et de l'importance accordée aux ressources forestières.

³ Évaluation des ressources forestières mondiales 2010.

⁴ Unasylva n° 118.

Certains pays de la région qui ont déjà une bonne expérience de l'élaboration des politiques forestières dans le cadre d'un programme forestier national disposent d'une déclaration de principe sur les politiques forestières, dans laquelle ils formulent leur position, leur stratégie de mise en œuvre et leur engagement à instaurer une gestion durable des forêts. Depuis 2000, 10 pays⁵ ont pris des mesures pour examiner, adapter ou reformuler entièrement leurs politiques, avec l'appui de la FAO ou d'autres organisations internationales. Malheureusement, dans certains pays, la mise en œuvre des politiques forestières est souvent freinée par la faiblesse des structures institutionnelles, l'insuffisance des ressources financières et le fait que les hauts responsables se désintéressent du secteur forestier.

Législation

Le cadre juridique national relatif aux forêts constitue le fondement de la gestion durable des forêts et est un instrument clé à l'appui des politiques forestières nationales. Mais, dans beaucoup de pays de la région, les lois forestières actuelles remontent à l'époque coloniale et quelquefois même au début du XX^e siècle. Dans la plupart des cas, elles sont répressives et obsolètes et mettent l'accent sur la stricte conservation des forêts. Les réglementations portent principalement sur les interdictions, les limitations et les sanctions et ne tiennent pas compte des différents rôles et responsabilités qui incombent à l'administration publique, au secteur privé, aux communautés et aux ONG dans les processus de gestion et d'aménagement des forêts.

Depuis 1990, 11 pays ont pris des mesures pour réviser et actualiser leurs lois et réglementations forestières et pour les modifier de manière à mettre en exergue les dimensions environnementales et socioéconomiques des ressources ainsi que le rôle des communautés locales et du secteur privé. En Turquie, la loi forestière est en vigueur depuis 1956 et le gouvernement prépare actuellement un train de réformes complet. En Iran, la loi forestière qui est aussi en vigueur depuis longtemps (1968) a été modifiée plusieurs fois depuis lors. Dans les pays du Golfe, la législation forestière se limite à des lois relatives à la protection de l'environnement en général et à des réglementations applicables aux pâturages, à la collecte du bois de feu et à la production de charbon de bois. En Tunisie, les lois forestières ont été modifiées deux fois au cours des 20 dernières années. La dernière révision a comporté l'introduction d'un système d'attribution de concessions forestières qui vise à encourager l'investissement privé dans la gestion des ressources forestières.

Ressources financières

Étant donné que beaucoup de pays rencontrent des difficultés économiques et ne considèrent pas les secteurs des forêts et des parcs comme des secteurs importants pour l'économie nationale, les ressources financières qui permettraient une planification stratégique à long terme ainsi que l'aménagement et la régénération des forêts à grande échelle font gravement défaut. La faiblesse des institutions et l'insuffisance des budgets alloués caractérisent les administrations des forêts dans la plupart des pays, au point que, dans beaucoup de pays, les activités d'aménagement et de gestion des forêts sont entièrement tributaires de la coopération internationale.

Les restrictions financières dans le secteur des forêts ne sont pas nécessairement propres aux pays les plus pauvres. Même les pays riches, compte tenu du faible niveau de priorité assigné au secteur forestier, lui affectent des ressources financières bien inférieures aux besoins réels.

Gouvernance

À lui seul, le secteur forestier contribue au produit intérieur brut des pays de la région à hauteur de 6,8 milliards d'USD. Ce montant ne représente qu'une partie de sa contribution réelle puisque les grandes quantités de PFNL utilisés quotidiennement par les populations locales pour subsister ne sont pas comptabilisées dans l'économie nationale.

L'insuffisance des ressources financières et le fait que les hauts responsables se désintéressent du secteur forestier.

⁵ FAO – Évaluation des ressources forestières mondiales 2010.

La mauvaise gouvernance du secteur des forêts et des parcours explique souvent la dégradation des forêts, leur gestion non durable, voire l'absence de gestion, et l'appauvrissement de la diversité biologique dans la région du Proche-Orient. Par mauvaise gouvernance, on entend:

à tous les niveaux, des ressources humaines et financières trop réduites pour garantir le respect des politiques et de la législation forestière; la faible capacité des institutions publiques à mettre en œuvre et faire respecter les lois, faute de personnel, de compétences, de matériel et de ressources financières; la médiocre coordination et collaboration à l'intérieur des institutions et entre elles; le manque d'informations et de connaissances sur les forêts et les parcours et la gestion défailante des données et de l'information.

III. Contributions des forêts et des parcours à la sécurité alimentaire

A. Importance des produits forestiers non ligneux (PFNL)

Les produits alimentaires tirés des forêts, des arbres hors forêts et des parcours sont une composante importante du régime alimentaire des ménages. Il s'agit de la vaste gamme de PFNL et de produits animaux que l'on trouve sur les marchés, tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Dans beaucoup de villages et de petites villes, les forêts et les arbres contribuent de manière essentielle à l'alimentation et à la sécurité alimentaire, ne serait-ce que parce que les produits qu'ils fournissent contiennent des micronutriments qui sont quasiment absents des produits alimentaires de base. Dans certains cas, les PFNL contribuent aussi à l'économie nationale. Dans des pays tels que le Yémen et l'Iran, les recettes tirées des exportations de PFNL dépassent celles des exportations de produits ligneux. Les PFNL à forte valeur économique sont, par exemple:

Dans les pays du Maghreb, le **liège** (*Quercus suber*) qui, en Tunisie, génère 7 pour cent de la valeur économique totale du secteur forestier et assure aux producteurs un bénéfice de quelque 200 euros par hectare et, au Maroc, fournit un revenu annuel de 10 millions d'euros environ aux communautés rurales, ce qui représente 30 pour cent du total des recettes tirées des produits forestiers (Merlo et Croitoru 2005).

L'**argan** (*Argania spinosa*), dont les plantations couvrent une surface de quelque 820 000 hectares dans le sud-ouest du Maroc; les arbres sont exploités pour la production d'huile, de fourrage et de bois de feu. Il permet à 2 millions de Marocains de subsister dans les zones rurales et est aussi un produit d'exportation important.

Les **plantes médicinales et aromatiques**: les principales plantes médicinales et aromatiques sont notamment *Rhus cariaia* (sumac à feuilles d'orme), *Thymus seryllum* (thym sauvage), *Rosmarinus officinalis* (romarin), *Salvia officinalis* (sauge ou sauge officinale), *Nepeta cataria* (cataire, menthe des chats ou herbe à chat) et *Cistus laurifolius* (ciste à feuille de laurier). Parmi elles, *Rhus cariaia* et *pistacia terebinthus* (pistachier térébinthe) fournissent des graines qui sont récoltées en grande quantité et ont une valeur marchande.

La Turquie, qui exporte approximativement 28 000 tonnes de plantes médicinales et aromatiques par an, ce qui représente 50 millions d'USD en devises étrangères, se place au troisième rang des plus grands exportateurs de plantes médicinales sauvages, après la Chine et l'Inde⁶.

Le vaste éventail de PFNL comprend aussi des produits alimentaires (par exemple, les châtaignes, les noix, les pignons, les graines du pin d'Alep, les gousses de caroube, les champignons comestibles, le miel, le terfès ou truffe du désert, les câpres, etc.), des huiles essentielles (romarin, Myrtus communis, etc.), de la gomme arabique, du fourrage, etc. Ces produits ont une valeur commerciale non négligeable tant sur les marchés locaux que sur les marchés internationaux.

B. Emploi dans le secteur des forêts et des parcours

⁶ Données de Lange et Schippmann (1997).

Dans certains pays du Proche-Orient, les forêts représentent une importante source de revenus et d'emplois. Les emplois et les revenus associés à la gestion des forêts, au boisement et au reboisement, à la transformation des PFNL (huiles essentielles et gommages), à la production de charbon de bois, à l'exportation de produits forestiers, en particulier les PFNL, et aux activités de tourisme qui tirent parti de la présence de gibier ou de la richesse de la faune et de la flore sauvages, ne sont pas reconnus à leur juste valeur alors qu'ils sont importants.

Les emplois générés par le secteur forestier, par exemple en Algérie, en Égypte, au Maroc, en Tunisie et en Turquie représentent 332 000 équivalents plein temps (EPT)⁷. Au Soudan, qui possède la plus importante couverture forestière de la région, il n'existe pas de données sur l'emploi.

Traditionnellement, dans la plupart des pays du Proche-Orient, les femmes participent largement aux activités agricoles, à la surveillance des animaux qui pâturent, au ramassage du bois de feu et à la collecte des PFNL. Elles sont la principale force de travail dans les pépinières forestières et les activités de reboisement et il est probable que le rôle qu'elles jouent dans les secteurs de la foresterie et de l'agriculture va se développer avec la croissance démographique, les changements environnementaux et la migration nationale et internationale des hommes. Or, trop souvent, le rôle croissant des femmes dans la sécurité alimentaire, l'agriculture et la foresterie et, plus généralement, dans l'économie globale du Proche-Orient, est encore insuffisamment reconnu.

C. Avantages environnementaux

Les forêts et les arbres jouent un rôle important dans la région parce qu'ils contribuent à la stabilisation des sols, à la protection des bassins versants, à la lutte contre la désertification, à l'amélioration de la qualité de l'air et à la régulation du climat. Les principales caractéristiques de la région sont la pénurie d'eau et les risques importants d'érosion des sols, d'inondation et de glissements de terrain. Dans des environnements aussi extrêmes, les forêts ont un rôle particulièrement important à jouer car elles protègent les ressources et l'approvisionnement en eau, la purifient et en régulent aussi les flux. Les forêts améliorent la qualité de l'eau et contribuent à réguler les flux hydriques, ce qui réduit les risques d'inondation catastrophique ou d'assèchement des cours d'eau pendant la saison sèche. Cette fonction a des répercussions importantes sur la sécurité alimentaire puisqu'elle atténue les risques encourus par les agriculteurs qui produisent à l'aval.

Dans les systèmes agroforestiers et sur les terrains de parcours, les arbres hors forêts tels que les rideaux-abris et les haies brise-vent protègent les terres et améliorent la production végétale agricole, en limitant l'évapotranspiration, en réduisant la vitesse du vent et en garantissant une meilleure conservation de l'humidité des sols.

Le potentiel récréatif et la beauté des paysages ont toujours été de puissants atouts des forêts du Proche-Orient. Ils sont devenus encore plus précieux au cours des dernières décennies, en raison de la croissance démographique, de l'expansion des zones urbaines et de la demande toujours plus importante concernant le

Estimation de la valeur des PFNL, 2001 (en milliers d'USD)					
Algérie	Égypte	Liban	Maroc	Tunisie	Turquie
99 770	103 740	94 969	419 650	142 173	443 855

Source: *Valuing Mediterranean forests: towards total economic value* (<http://www.cabi.org/CABeBooks>)

tourisme, les loisirs, les aires protégées et les parcs nationaux. Les activités de tourisme et de loisirs fournissent des emplois et génèrent des revenus pour les populations dépendantes des forêts et, à ce titre, contribuent à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

⁷ Évaluation des ressources forestières mondiales 2010. L'équivalent plein temps (EPT) correspond à une personne qui travaille à plein temps pendant une période de référence donnée.

Les forêts, les parcours et les autres terrains boisés du Proche-Orient constituent un habitat pour de très nombreuses espèces. Ils abritent dans les écosystèmes terrestres naturels la vie biologique variée dont ces espèces ont besoin pour se reproduire et continuer à assurer leurs fonctions productive, protectrice et sociale qui sont directement liées à la sécurité alimentaire. Les écosystèmes sont caractérisés par une diversité végétale et une endémie importantes. Les mammifères et les oiseaux contribuent à la richesse de la diversité biologique de la région.

Les écosystèmes des forêts et des parcours sont importants pour le stockage du carbone, que ce soit dans les sols ou dans la biomasse forestière, même si la couverture forestière est réduite et la végétation des terrains de parcours est éparse. Malheureusement, dans les pays du Proche-Orient, beaucoup de zones forestières sont des sources plutôt que des réservoirs de carbone parce que la lenteur de la croissance forestière et la forte pression humaine se conjuguent pour entraîner une grave dégradation des forêts.

D. Dégradation des forêts et sécurité alimentaire

Les pratiques non durables d'utilisation des terres qui sont à l'origine de problèmes d'érosion importants empêchent aussi la régénération de la forêt sur de vastes surfaces. Quand la forêt se dégrade, les habitats de la flore et de la faune sauvages disparaissent, ce qui menace gravement la diversité biologique dans plusieurs pays de la péninsule arabique, en Iran et dans les pays du Maghreb, où les forêts originelles de pins et de genévriers se réduisent aujourd'hui à des arbres isolés et épars.

La dégradation des forêts et des terrains de parcours qui se traduit par une disparition du couvert végétal laisse le sol sans protection contre les précipitations, favorise l'érosion et la perte de la couche arable riche en nutriments et entraîne en conséquence une diminution significative de la productivité agricole.

La dégradation de la forêt a aussi une influence sur la sécurité alimentaire car elle a des répercussions sur la disponibilité du bois de feu qui représente une source de revenus majeure pour un grand nombre de ménages pauvres.

Le changement climatique et la hausse des températures vont probablement avoir des incidences graves sur les forêts, les parcours et le couvert végétal en général, donc sur la sécurité alimentaire durable, puisque les forêts qui donnent de l'ombre et servent de brise-vent jouent un rôle capital dans la protection des sols, l'amélioration de la fertilité et la régulation des flux hydriques.

Or, malgré la variété, l'importance et la richesse des produits alimentaires fournis par les forêts et les arbres, la conception et la mise en œuvre de mesures visant à accroître la contribution des plantes et des animaux sauvages à la production et à la sécurité alimentaires ne progressent que très lentement. La contribution actuelle et potentielle des forêts et des arbres à la sécurité alimentaire et aux moyens d'existence durables tend à être négligée par ceux qui prennent les décisions et élaborent les politiques. Cette situation s'explique par une prédominance de l'information sur les cultures et l'élevage du secteur agricole et/ou une vision étroite du rôle du secteur forestier.

IV. Recommandations

La Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient a examiné un grand nombre de ces questions à l'occasion de sa dernière session qui s'est tenue début février 2012 et a coïncidé avec la célébration de la deuxième Semaine des forêts du Proche-Orient. Les autres recommandations que la Commission a formulées pendant ses délibérations sont portées à l'attention de la Conférence dans un document séparé.

A. Pour les pays de la région

Les pays sont encouragés à dresser des inventaires afin d'établir dans quelle mesure l'approvisionnement en produits forestiers ligneux et non ligneux est durable et de définir la nature des petites industries à développer.

Les pays sont encouragés à concevoir des mesures incitatives et des systèmes de crédit adaptés pour promouvoir le boisement et/ou la gestion des forêts et des parcours ainsi que le développement des petites industries.

Les pays sont encouragés à promouvoir plus vigoureusement la transformation et l'utilisation des produits forestiers ligneux et non ligneux.

Les pays sont invités à intégrer des données sur les forêts et les parcours dans des systèmes nationaux de collecte de données et à créer des bases de données notamment sur le bois de feu, les PFNL, les aires de conservation et les services environnementaux tels que la protection de l'eau.

Les pays sont invités à renforcer et encourager la participation du secteur privé, des ONG et de la société civile à l'établissement d'activités qui génèrent des revenus et améliorent la sécurité alimentaire dans le secteur forestier.

B. Pour la FAO

Fournir des avis aux pays membres pour promouvoir l'utilisation durable des PFNL et conduire des études sur les PFNL importants, qui précisent notamment les limites à ne pas dépasser pour que la collecte soit durable.

Aider les pays membres à évaluer la contribution des PFNL à la sécurité alimentaire et aux moyens d'existence.

Fournir une assistance technique, lorsque les pays de la région le demandent, sur les questions du changement climatique et de la régénération des paysages pour stopper l'appauvrissement des ressources génétiques forestières – en particulier la disparition des espèces menacées.

Bibliographie

David P. Mallon, *Global hotspots in the Arabian Peninsula*, 2011.

Croitoru, L. *Value of Mediterranean forests*, juin 2011.

FAO, *Les forêts et le changement climatique dans la région du Proche-Orient*, Document de travail 9, 2010.

FAO, *Évaluation des ressources forestières mondiales*, FRA 2010.

FAO, RNE, *Forests and range resources around the Mediterranean: State, functions and knowledge*.

M. Saket, M. Hayder. Le Caire 2010.

FAO, *Situation des forêts du monde*, 2009.

FAO, CFPO, *Management of Non Wood Forest Products for forest conservation and rural Development in the Near East*, 2000.

Valuing Mediterranean forests: towards total economic value (<http://www.cabi.org/CABeBooks>).